

AVIS

Il est porté à la connaissance de la population que le Conseil Communal est convoqué en séance publique à la salle des mariages, Place communale, 9 à 4218 Couthuin, le lundi 13 mars 2023 à 19 H 30'.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

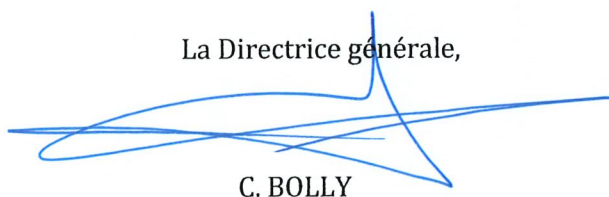
1. Communication de l'arrêté de Monsieur le Ministre du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville relativement au budget, services ordinaires et extraordinaires pour l'exercice 2023.
2. Première modification budgétaire communale, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2023.
3. Approbation du cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet dans le cadre de l'appel à projet « Aménagement Cœur de Village sur le site du Plein Vent à Couthuin – Conditions et mode de passation du marché.
4. Approbation de la convention-faisabilité 2023 à passer entre la Commune de Héron et la Région Wallonne réglant la poursuite du programme communal de développement rural – « Aménagement de la place Fayat » et acquisition de la parcelle B89.
5. Communication du procès-verbal de vérification de l'encaisse de la Directrice financière.

A huis clos :

6. Désignation de deux représentants de la Commune pour le secteur « Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne » de la SPI.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

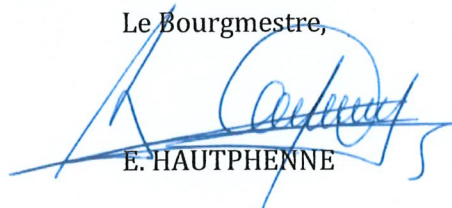
La Directrice générale,



C. BOLLY

Par le Collège,

Le Bourgmestre,



E. HAUTPHENNE